

La future PAC : enjeux, risques et opportunités pour les producteur·ices

Objectifs

Etre capable de comprendre les effets de la PAC à travers son historique/architecture et ses réformes ; - Comprendre la construction des exploitations dans leur configuration actuelle et l'analyser au regard des politiques successives ; - Appréhender les institutions européennes sur le travail de la PAC à venir (fonctionnement, organisation, place/rôle des élu(e)s et des cadres, enjeux...) et maîtriser les codes pour que les agriculteurs puissent y agir en connaissance de cause ; - Donner aux stagiaires des repères sur la politique européenne de développement rural et sur le règlement de développement rural ; - Permettre aux agriculteurs d'acquérir des connaissances sur la PAC et de comprendre les enjeux de sa réforme prévue afin d'être capable de développer leur capacité d'adaptation aux évolutions de la nouvelle PAC dans son application, sur leurs exploitations agricoles suivant leurs productions, leurs stratégies et leurs projets ; - Favoriser le développement de la réflexion et de l'appropriation des enjeux de la PAC par les agriculteurs pour ceux qui les concernent

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Rappel des enjeux politiques et financiers de la PAC. Présentation de l'historique de la PAC (différentes réformes).
- Fonctionnement, organisation et articulation des instances européennes où l'agriculture est gérée et négociée.
- Présentation du travail des élu(e)s européens et de leur rôle.
- Rappel des enjeux politiques et financiers de la PAC, production alimentaire pour une alimentation saine et diversifiée, développer des systèmes de production durable, l'emploi et le revenu, le soutien au développement rural, le second pilier de la PAC, son importance, ses objectifs.
- L'implication croissante des acteurs locaux dans le développement rural.
- La prise en compte des enjeux environnementaux, la création d'emplois pour enrayer l'exode rural, la modernisation des exploitations agricoles, l'amélioration des conditions de vie. Le projet de la commission Européenne.
- Lecture et analyse critique sur : les orientations, les propositions d'architecture, les répartitions des soutiens, des outils de régulation. Ce que l'on peut attendre en matière d'évolution au niveau du 1er et surtout du 2ème pilier de la PAC.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Tour de table - Post-it - Paperboard. Apport des intervenant(e)s avec appui d'un diaporama. Echanges avec le groupe. Echanges avec les intervenant(e)s. Support papier.

Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie
N°OF : 91 30 02 803 30

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

01 janv 1970 (7hrs) Adear 09 32 avenue du Général de Gaulle
09000 Foix

Laurence Marandola, Paysanne en Ariège, secrétaire nationale de la Confédération Paysanne, en charge des négociations pour la nouvelle PAC

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 154€

Non adhérent 174€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Vous ne pouvez pas financer la formation au travers de Vivea, merci de nous contacter afin d'étudier d'autres possibilités de financement.

Plus de renseignements

Maxime Moine

moine.maxime@gmail.com

ADEAR 09

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

Tel. 05 34 14 61 79

Taux de satisfaction : %

Repas du midi partagé et tiré du sac .



Modalités d'accès :

Courriel -----

Téléphone -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à